

Les calamités publiques possèdent de nombreuses pages, de nombreux documents ; car peu de villes ont été aussi éprouvées que la nôtre : elle a eu ses pestes, ses inondations, ses insurrections, ses désastres de tous genres. Mais, à côté de ce chapitre, se trouve le consolant tableau des établissements de bienfaisance que la charité a fait naître, et qu'elle entretient si activement parmi nous.

L'histoire judiciaire vous initie à la jurisprudence avant et après 1789. Vous y trouverez dans ce français immuable de dame Justice, force arrêts, force jugements, force factums, force mémoires ; mais vous vous reposerez de cette cacologie avec les réquisitoires, les mercuriales, les discours de rentrée et d'installation de nos magistrats.

La partie commerciale, quoique peu étendue, intéressera notre population marchande. Elle contient les traités généraux, les édits et les lettres patentes de nos souverains, pour nos différentes industries et nos foires. La fabrique y trouvera à consulter nombre de statuts, de réglemens, de procès et de jugemens, et notre édilité aura là, réunies, toutes les publications concernant les projets d'utilité publique, tels que distributions d'eau, fontaines publiques, ponts, éclairage au gaz, compagnies d'assurances, etc., etc.

La partie littéraire est la plus riche de toutes, la plus complète, la plus intéressante. Elle nous donne l'historique de toutes nos sociétés savantes, de toutes nos réunions artistiques, leurs statuts, leurs comptes-rendus, leurs discours, leurs mémoires, leurs travaux enfin. Elle nous offre toute une histoire du Théâtre à Lyon, par la nomenclature des pièces jouées d'abord à notre collège de la Trinité, puis sur nos différentes scènes, et par la liste des auteurs lyonnais depuis Barthélemy Aneau, principal du collège en 1541, jusqu'à notre spirituel vaudevilliste, M. Hippolyte Lefebvre, auteur du *Vendéen*, opéra joué en 1850. C'est Barthélemy Aneau qui fit représenter, au collège de la Trinité, *le Lyon marchant*, cette satire de quelques pages, devenue si rare aujourd'hui que les bibliophiles se la disputent à des prix fabuleux, comme celui de mille francs payé par M. Coste. De